



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 27 JUIN 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	40	40 + 16 pouvoirs
Date de convocation 21 juin 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Frédéric BREGEARD, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER.**

Absents : **Christian GEX, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Stéphane DECUGIS, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, Christine THOMAS, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Didier COLIN, Laurent KUREK, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Ludovic CHAUMET, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Catherine LAURAIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Ludivine GEANT, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Yvette COUDRAY, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, François GENAY à Jean-Paul FRANCOIS, Philippe SCHAEFFER à Bruno MINUTIELLO, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Anne-Marie DI MARINO, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Laurie PÉRISSÉ à Jocelyne CAREL, Edouard BABEL à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Joël DONATIN à Michel GRAVIER.**

Monsieur Frédéric BREGEARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : RESSOURCES HUMAINES - Mise à disposition d'un attaché territorial auprès du PETR du Pays du Lunévillois
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_143

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
40	16	56	0	0	0

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;
Vu la précédente convention de mise à disposition avec le PETR du Pays du Lunévillois d'un attaché territorial qui prenait effet sur la période 2022/23 et 2023/2024 ;
Vu le projet de convention de mise à disposition avec le PETR du Pays du Lunévillois, en annexe à la présente délibération ;
Vu l'accord de l'agent concerné ;

Afin de maîtriser leurs dépenses de fonctionnement et pour poursuivre un travail transversal et homogène sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et le PETR du Pays du Lunévillois ont fait le choix de procéder conjointement, par délibération n° 2022-071 en date du 26 avril 2022, au recrutement d'un chargé de mission PCAET / contrat d'objectifs ADEME. La quotité de temps de travail se répartit à 50 % au titre de la CCTLB pour contribuer au développement et à la structuration des politiques Climat-Air-Energie et à 50 % auprès du PETR afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre du diagnostic du contrat d'objectifs territorial de l'ADEME.

La CCTLB a été désignée comme employeur du chargé de mission et une convention de mise à disposition a été élaborée afin de régir notamment l'organisation du travail et les modalités de remboursement de la rémunération chargée de l'agent concerné à la CCTLB.

La convention arrivant à son terme, il convient de signer une nouvelle convention jusqu'au 31 octobre 2024.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la nouvelle convention de mise à disposition d'un attaché territorial auprès du PETR du Pays du Lunévillois pour une durée de travail hebdomadaire équivalente à 50 % jusqu'au 31 octobre 2024
- Précise que les crédits nécessaires pour 2024 sont inscrits au Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bruno Minutiello', with a stylized flourish at the end.

Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.28 18:02:51 +0200
Ref:6793386-10185943-1-D
Signature numérique
le Président